

Livraison à :

LILLY FRANCE
2 RUE DU COLONEL LILLY-ZA
MAGASIN MAINTENANCE MR LUTZ PHILIPPE
67640 FEGERSHEIM
FRANCE
SIRET : 75063569000035

SOCIETE 101	N° DOCUMENT FA165243	N° COMPTE TIERS A09162	DOC 5	DATE EXP./REC. 11/09/2024	REP SE
REFERENCE 001976			FACTURE		
MODE D'EXPEDITION	PORT FCA	EMBALL.		POIDS BRUT	POIDS NET

REDUCIO

Pour le compte de Lilly France
5 RUE DES TALUS

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
FRANCE

Qté. Exp.	U	Libellé	SA	Prix Brut	Remise	Prix Net	Montant
001S	4	Cde: 146659/001 BL: 090555 Du 11/09/2024 Réf: ZB-4786212029 / ME HECKMANN NP-21004 PANIER 300x300x125 Compatible stérilisateur, transport et stockage - Superposable - Poignée de préhension - Fil continu atraumatique sous forme d'épingle - Entièrement réalisé en Inox 23CN19/11 (304L) Finition polissage électrolytique	S	167,40		167,40	669,60
002S	1	FRAIS DE PORT EMBALLAGE ET GESTION POUR LIVRAISON AU RDC (N'INCLUS PAS La Livraison à l'étage - Dépalétisation - Reprise Emballage etc - Nous Consulter) xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx En cas de règlement par virement Banque : CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE 28000 CHARTRES Bénéficiaire : PCM HABILCLASS 10 RUE DE PARIS 28150 OUARVILLE IBAN : FR76 1450 5000 0108 0030 6401 439 BIC : CEPAFRPP450 Please adress Payments to: Banque Caisse Epargne Loire Centre - Chartres 28000 Swift code: CEPAFRPP450 -Beneficiary: PCM HABILCLASS IBAN: FR76 1450 5000 0108 0030 6401 439	S	50,00		50,00	50,00

Nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur paiement, conformément aux termes de la loi n°80335 du 12 mai 1980.
Nous vous remercions de bien vouloir respecter nos conditions de règlement, la SFAC nous obligeant à être particulièrement rigoureux sur leur application.
Aucun escompte ne sera accordé pour paiement comptant, pénalités de retard au taux de 12% annuels. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.
Tout retard de paiement donne droit à une indemnité pour frais de recouvrement s'élevant à 40 €, en sus des pénalités de retard. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

H.T. EUR : 719,60
TVA1 20,0% : 143,92

NET m/ses : 669,60

TTC EUR : 863,52

REGL : Virement ECH. : 15/11/2024